



HAL
open science

Aux origines du château du Guildo

Laurent Beuchet

► **To cite this version:**

Laurent Beuchet. Aux origines du château du Guildo. Les élites et leur résidence en Bretagne au moyen âge, 2010, Guingamp, France. p. 155-171. hal-01774566

HAL Id: hal-01774566

<https://hal.science/hal-01774566>

Submitted on 20 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AUX ORIGINES DU CHÂTEAU DU GUILDO



LAURENT BEUCHET

Le château du Guildo est situé au fond de la profonde ria de l'Arguenon, sur la côte nord de la Bretagne (fig. 1). Ce site fait l'objet de recherches importantes depuis 1995, financées par l'État et le Conseil général des Côtes-d'Armor, propriétaire du site. Le château n'est que très peu documenté. Sa première mention, indirecte, n'intervient qu'au début du XIV^e siècle où l'on voit apparaître une « Marie, dame du Guildo »¹. La fouille intégrale du site livre cependant, peu à peu, des vestiges qui permettent de faire remonter la fondation du château au XI^e ou au XII^e siècle. L'analyse des maçonneries subsistantes et la fouille livrent également le plan d'un

grand château de pierre construit dès la première moitié du XIII^e siècle. Les travaux historiques récents permettent d'éclairer le contexte dans lequel s'inscrivent ces constructions.

LE PREMIER CHÂTEAU DU GUILDO (XI^E-XII^E SIÈCLES)



Le château occupe un éperon rocheux, à la confluence de deux ruisseaux temporaires, à l'est et au nord, et de l'Arguenon à l'ouest (fig. 2). Il

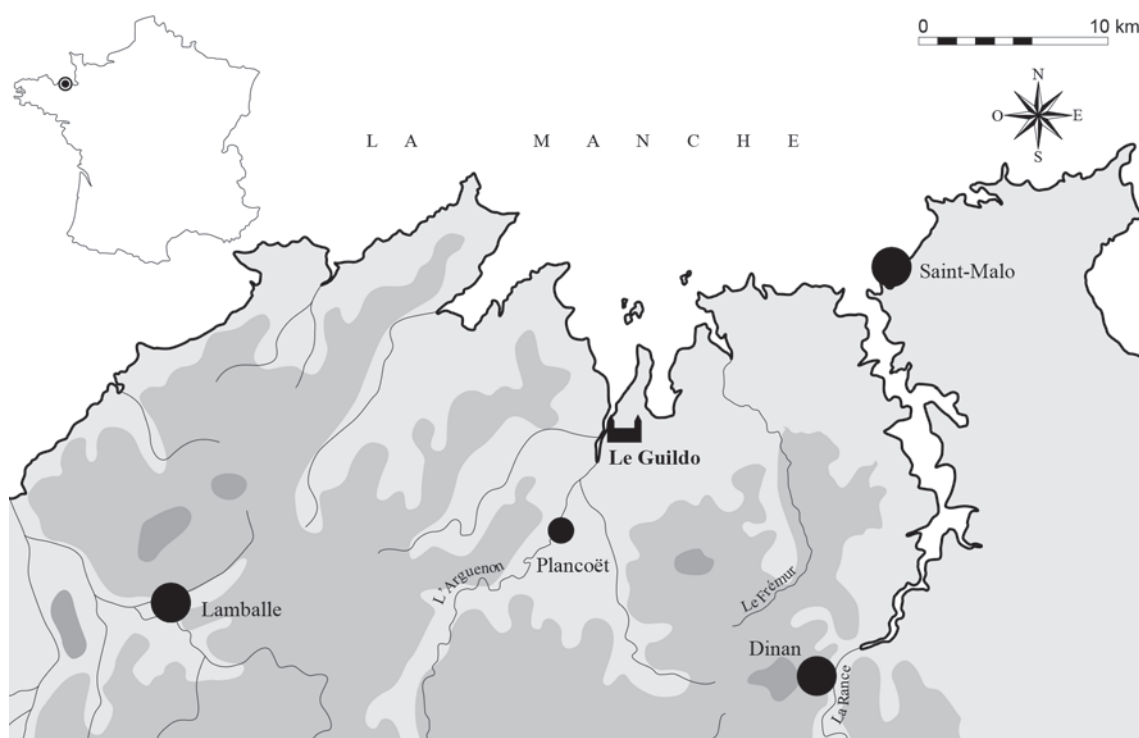


Fig. 1 : Localisation du château du Guildo.





Fig. 2 : Vue générale du site depuis le nord-est. L'ancien gué est situé à proximité du pont actuel (cliché G. Leroux/Inrap).

surplombe d'une vingtaine de mètres la rive droite de l'estuaire du fleuve, à proximité du site de premier franchissement. Les vestiges du château occupent la pointe de l'éperon, sur une superficie totale de 5 500 m² environ (fig. 3). Un puissant fossé sépare le château actuel du plateau. Il est probable que ce fossé reprenne le barrage creusé dès les premières occupations. En effet, aucune trace de fossé de barrage n'a été mise au jour par la fouille plus au nord, tandis que l'élargissement prononcé de l'éperon vers le sud rend l'implantation d'un fossé plus difficile. Le profil de la contre-escarpe, à l'est, conserve peut-être le souvenir de ce premier état de fossé dont la profondeur pouvait atteindre 5 m.

✦ UN REMPART DE POURTOUR ✦

L'espace ainsi détaché du plateau semble avoir été ceinturé d'un rempart de pourtour. Dans l'angle nord-est, la fouille a mis au jour des vestiges de construction dont l'orientation est en totale discordance avec celles du château. Elle se compose de deux maçonneries accolées, très dégradées lors des différentes phases d'aménagement ultérieures (fig. 4). La maçonnerie 13340, au sud, est conservée sur

une longueur de 11 m. Sa largeur semble régulière (2,40 m environ). Elle est installée à la rupture de pente du rocher, dans une tranchée creusée dans un placage de loess. Sa mise en œuvre alterne des lits de gros blocs de micaschiste et de cailloux plus petits, sans liant.

Une seconde construction de pierre sèche s'appuie à l'est contre le parement nord de la maçonnerie 11340 (US 13393). Cette construction a été dégagée sur une moins grande longueur que la précédente (4 m environ). Elle conserve, en revanche, davantage d'élévation et présente au nord un parement, au fruit très marqué, constitué de moellons irréguliers calés par des éclats. Les deux structures s'interrompent à l'est par un parement inégalement conservé. Celui de la structure 11340 n'est plus marqué que par une assise de gros blocs. Celui de la structure 11393 est, lui, mieux conservé. Il présente une mise en œuvre semblable à celle du parement nord, sans toutefois accuser de fruit. Ces deux parements, bien que s'interrompant au même niveau, présentent un axe sensiblement différent. D'autre part, si la structure 11340 semble conserver une largeur constante (2,30 m environ), celle de la maçonnerie 11393 s'amenuise sensiblement vers l'ouest.

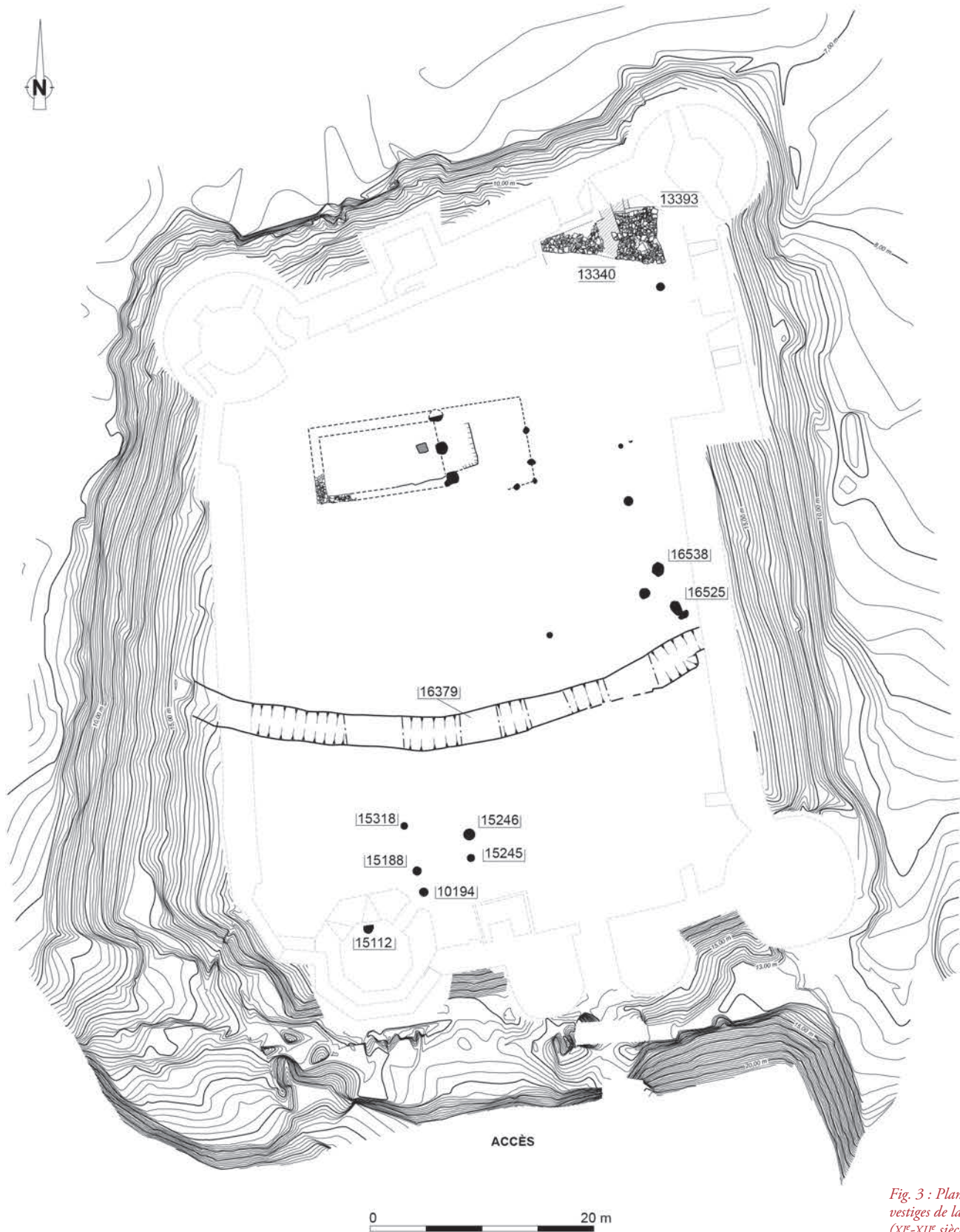


Fig. 3 : Plan général des vestiges de la première phase (XI^e-XII^e siècles).



Fig. 4 : Vue du rempart de pourtour mis au jour au nord de l'éperon.



‡ L'ORGANISATION INTERNE ‡

Un fossé barre l'espace interne du château d'est en ouest. Il a été mis au jour sur une longueur de près de 50 m. Son ouverture est de 3 m et sa profondeur dans la roche avoisine 1,50 m au plus profond. La fouille de plusieurs sections montre une grande régularité des profils et une stratigraphie du comblement très homogène. Les bords et le fond du creusement sont recouverts d'un limon argileux ou arénacé correspondant à l'altération de la roche encaissante. Cette différence de composition du limon est liée aux variations géologiques du terrain traversé par chacune des sections étudiées².

Le fossé semble avoir été régulièrement entretenu. Les dépôts vaseux sont très peu importants. L'essentiel du comblement est constitué d'un mélange de sable, de terre végétale et de petits blocs issus du substrat local. On remarque que la composition de ces blocs suit les variations de la géologie du substrat, indiquant le très faible déplacement des matériaux. Il semble donc que ces matériaux issus du creusement du fossé, aient été stockés le long de celui-ci sous la forme d'un talus, avant d'être rejetés en comblement lors de l'arasement du talus et de la condamnation du fossé. La dynamique des comblements indique que ce talus était implanté au nord du fossé. L'absence générale de gros blocs dans le comblement peut indiquer que ceux-ci ont fait l'objet de remploi.

Aucune interruption n'est visible dans le tracé du fossé. À l'extrémité orientale de la portion conservée, le fossé présente une inflexion très nette de sa paroi sud, marquant un rétrécissement. Cet étranglement est associé à un ensemble d'importantes fosses de poteaux mises au jour immédiatement au nord du fossé (US 16525 et 16538 – fig. 3). Elles présentent un diamètre de 0,60 m environ pour une profondeur voisine de 0,50 m. Elles sont comblées d'un limon sableux homogène, conservant parfois l'empreinte du poteau dont le diamètre pouvait atteindre 0,50 m. Elles forment un axe perpendiculaire au tracé du fossé 16379 face à l'inflexion de sa paroi sud. Ces aménagements, les seuls notables sur la totalité du tracé du fossé mis au jour dans la cour, peuvent marquer un franchissement du fossé et du talus le bordant au nord. La taille et la profondeur des fosses laissent entrevoir la fondation de forts poteaux pouvant supporter une construction comportant au moins un étage. On ignore l'extension initiale du site, au-delà des courtines érigées lors des phases postérieures, le socle rocheux ayant fait l'objet d'une taille en glacis au XIII^e siècle.

‡ LE BÂTIMENT PRINCIPAL ‡

Peu de vestiges de construction ont été mis au jour sur l'éperon, en raison notamment de l'arasement important lié aux multiples phases de travaux des occupations ultérieures. Au nord du fossé de partition, ils se circonscrivent au centre de l'espace de cour actuel pour former le plan d'un vaste bâtiment de construction mixte, dont deux états successifs ont été reconnus.

Les deux états dessinent grossièrement le même plan général d'un vaste bâtiment (fig. 5) dont l'angle sud-ouest conserve une maçonnerie composée de blocs de micaschiste équarris, liés au mortier de loess

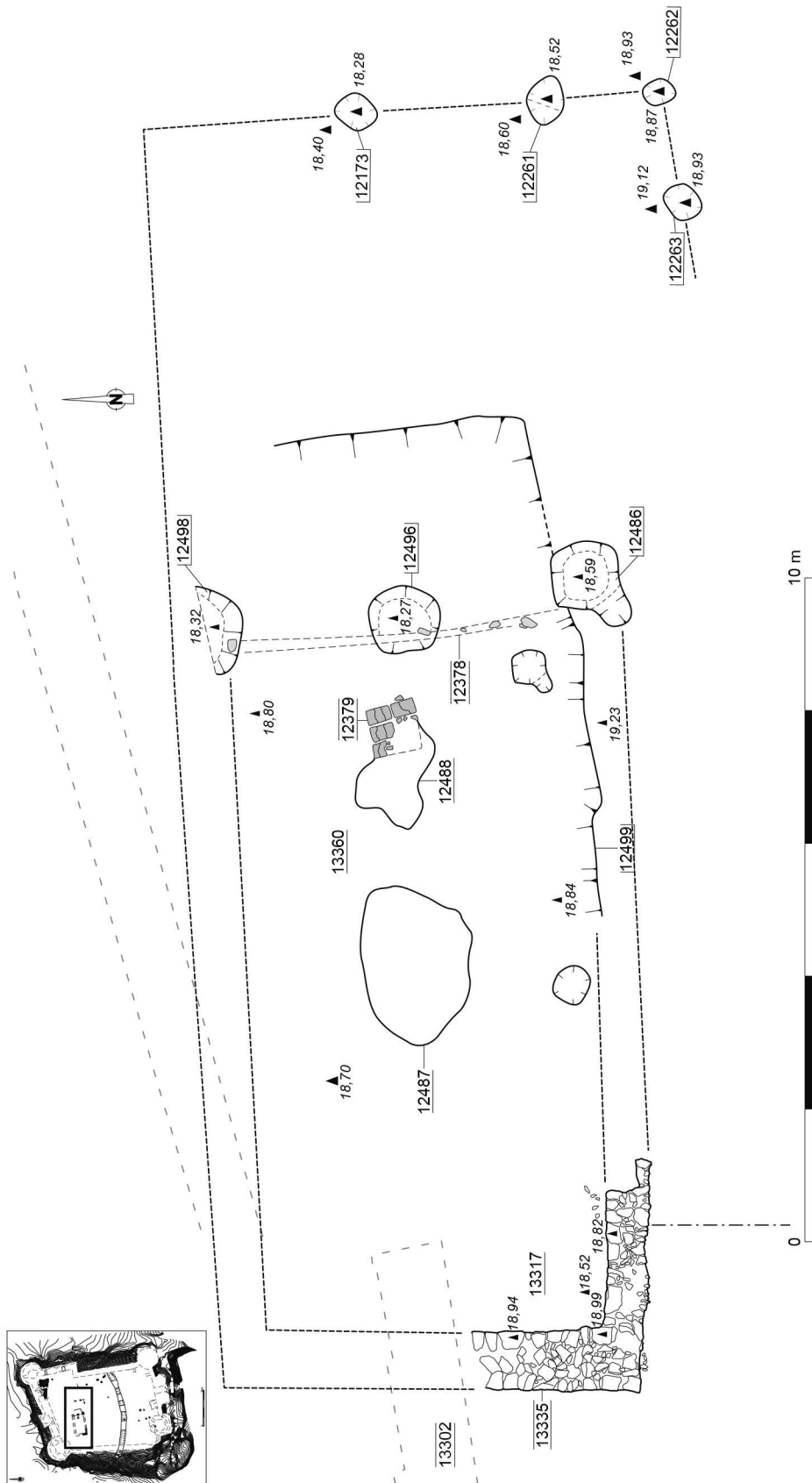


Fig. 5 : Plan des vestiges du bâtiment principal.

(US 13335). Celle-ci n'est conservée que sur quelques mètres, mais la position du parement interne de la paroi sud reste marquée par un creusement très net de la roche, dû à l'aplanissement de l'espace intérieur de la maison (US 12499, fig. 5). Le retour en équerre de la maçonnerie vers le nord marque la limite occidentale du bâtiment.

Trois imposantes fosses, de plus d'un mètre de diamètre, marquent la fondation de forts poteaux de bois. La fosse sud s'inscrit parfaitement dans l'alignement de la paroi maçonnée. La fosse nord marque vraisemblablement la position de la paroi nord, totalement détruite par la construction des logis postérieurs et permet donc de restituer une largeur du bâtiment de près de 5 m. Le troisième poteau, médian, devait supporter la faîtière. Un second groupe de fosses de poteaux est conservé à l'est. Il s'organise de façon parfaitement cohérente avec la tierce principale et marque probablement la limite orientale du bâtiment, portant sa longueur à 18 m.

Les trois poteaux transversaux soutenaient une cloison de bois, posée sur une sablière calée au sol par quelques pierres. Cette cloison marque une séparation du bâtiment en deux espaces. La pièce ouest est de plan rectangulaire, et sa superficie est de 50 m² (10 m x 5 m). Son sol de terre battue est composé d'un mélange de loess et d'arène. Il tapisse le fond de l'aménagement du rocher et en atténue les irrégularités (US 12360 et 12361). Un foyer composé de plaques de céramique rectangulaires (40 x 30 cm environ pour une épaisseur de presque 4 cm) est partiellement conservé à quelque distance à l'ouest de la cloison (US 12379). Le sol cendreux environnant a livré quelques fragments de céramique culinaire indiquant une fonction domestique de cet espace. La seconde pièce, à l'est, présente un plan carré de 7,5 m de côté (soit environ 56 m²). Son sol n'est conservé que dans une légère dépression de la roche. Il n'a livré que du mobilier métallique (appliques et décors de harnais, fers à sabot) indiquant une vocation au moins partielle d'écurie.

Le bâtiment ainsi formé présente, au moins dans sa dernière phase de fonctionnement, une mise en œuvre mixte, associant maçonnerie et charpente. On ignore la part exacte de chaque mode de construction dans l'édifice. Il est probable que des murs bahuts aient été présents sur la totalité du périmètre du bâtiment. Il est, cependant, impossible d'en définir la hauteur. L'épaisseur plus importante du retour vers le nord de la maçonnerie 13335 peut traduire une élévation plus importante, marquant le pignon exposé aux vents d'ouest dominants. L'épaisseur des

maçonneries, mais surtout l'importance des fosses de fondation de poteaux, permet de restituer la présence d'un étage sur tout ou partie de la construction. L'accès à cet étage pouvait être formé par un escalier extérieur, rampant contre la façade sud. C'est ce qu'évoquent le débord du pignon oriental vers le sud et le retour des poteaux vers l'ouest.

D'autres fosses d'implantation de poteau ont été mises au jour au sud du fossé (fig. 3). Elles présentent des morphologies comparables, de plan circulaire (US 10194, 15112, 15188, 15245, 15246 et 15318). Leur diamètre est compris entre 0,50 m et 1 m pour une profondeur ne dépassant pas 0,30 m. Elles apparaissent toutes antérieures aux plus anciens niveaux conservés. Leur morphologie les rapproche des autres fosses mises au jour dans la partie nord du site et les fait attribuer à cette phase. Aucun plan ne peut être restitué à partir de leur implantation. Leur présence signale cependant des bâtiments sur poteaux au sud du fossé 16379.

‡ ÉLÉMENTS DE CHRONOLOGIE ‡

Très peu d'éléments permettent de dater ces vestiges avec précision. La période de fondation reste totalement inconnue. Les quelques éléments de datation récoltés, le plus souvent en position secondaire, ne laissent pas entrevoir une occupation possible avant le XI^e siècle³. La fouille des niveaux de sol liés au dernier état du bâtiment (sols 12360, 12376 et 12361) livre un mobilier céramique relativement abondant mais très fragmenté, comme toujours dans ce type de contexte. Les formes identifiables se limitent à quelques fragments de bords, dont plusieurs pichets à lèvres en bandeau attribuables aux productions du XIII^e siècle des ateliers de Chartres-de-Bretagne⁴. La relative abondance de céramique claire à glaçure plombifère verte (près de 15 % du lot) plaide également en faveur d'une datation au plus tôt dans la seconde moitié du XII^e siècle. Ce matériel, issu des sols du dernier état du bâtiment ne marque toutefois que son ultime période d'occupation et la présence de quelques fragments de bords à profil carré, d'apparence plus archaïque, peut correspondre à un matériel plus ancien, issu de son premier état. Ce mobilier provient notamment du sol 13350 conservé dans l'angle maçonné sud-ouest du bâtiment (fig. 6).

La fouille a également livré divers objets métalliques, dont plusieurs sont identifiables. Il s'agit de petits éléments de décor de vêtements ou d'accessoires (ceinture, baudrier, etc.), réalisés en alliage cuivreux, largement présents sur les sites médiévaux entre le

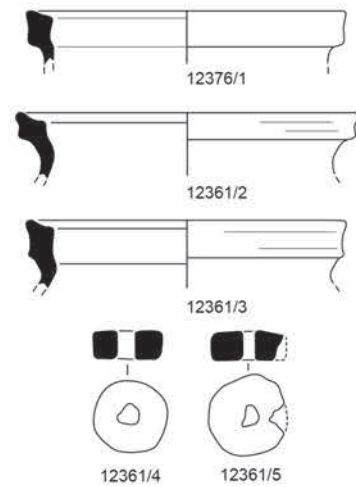
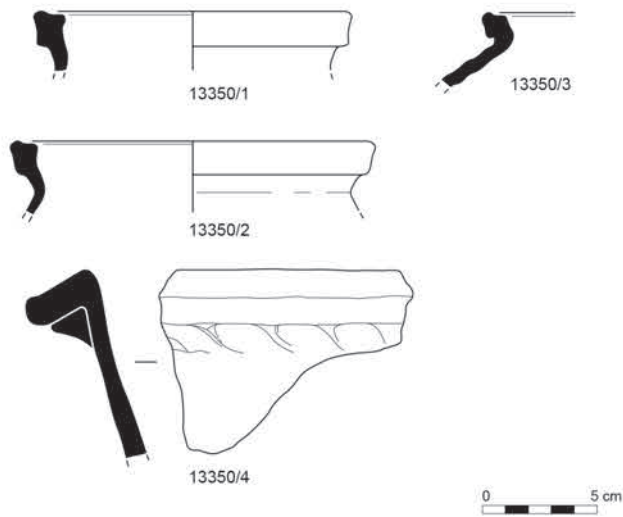
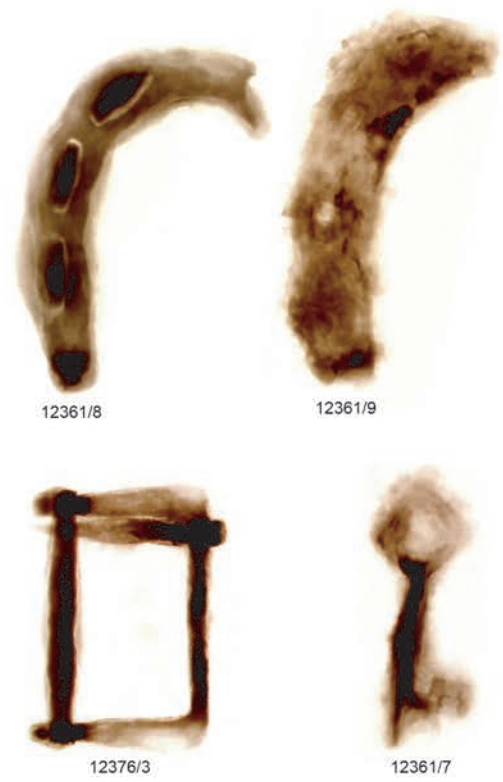
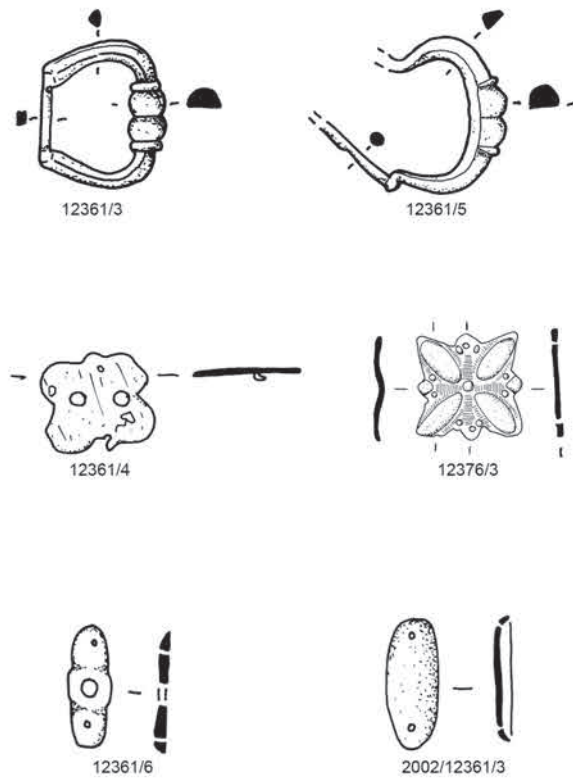


Fig. 6 : Mobilier mis au jour sur les sols d'occupation du bâtiment principal.

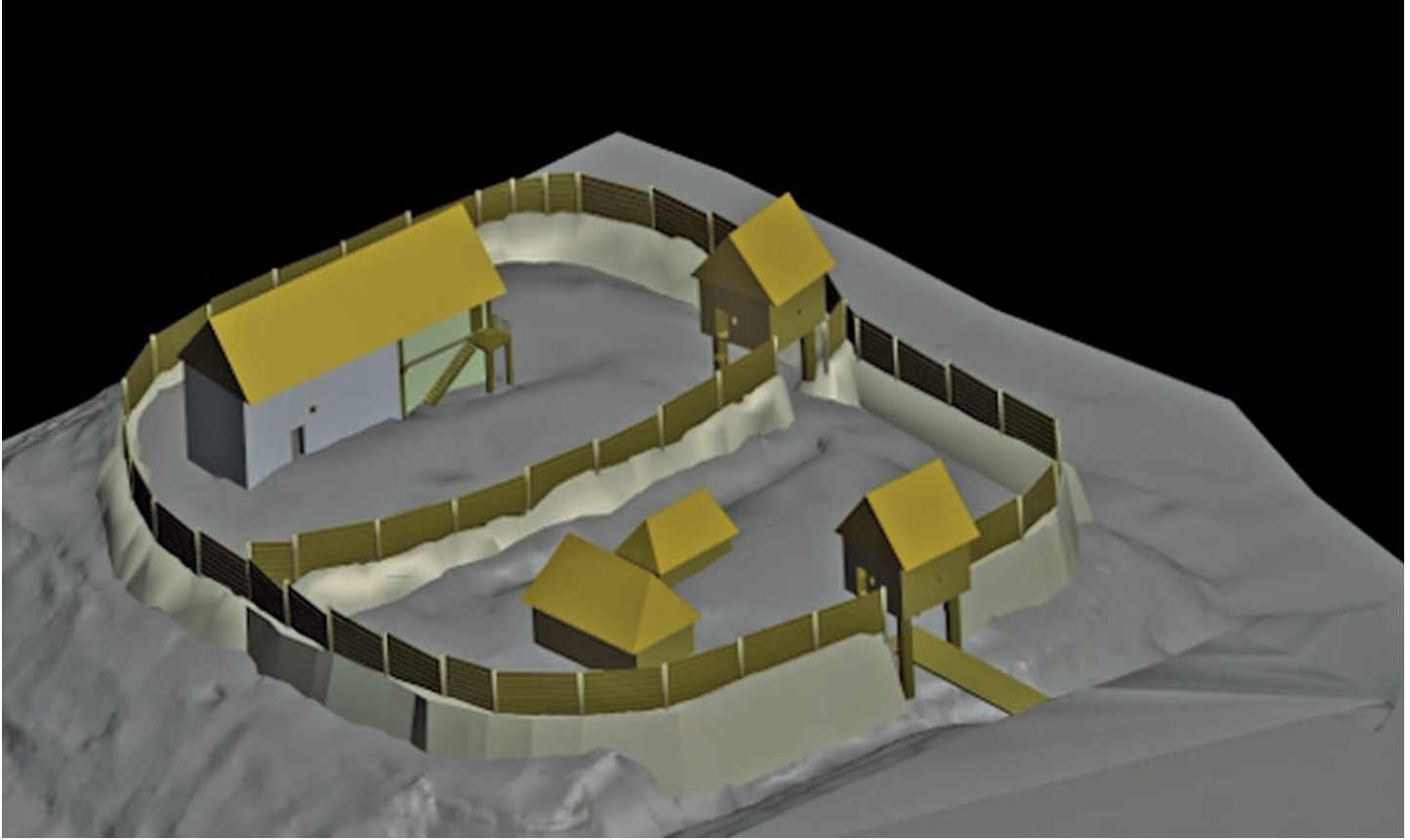


Fig. 7 : Hypothèse de restitution architecturale de l'enceinte du Guildo à la fin du XII^e siècle (restitution E. Esnault/Inrap).

XII^e et le XIV^e siècle. Ni leur morphologie, ni leur décor ne permettent malheureusement d'affiner cette chronologie. Deux fragments de fers d'équidé ont également été recueillis. Le fragment 12361/8 présente des rives onduées et des étampures allongées. Ces éléments tendent à disparaître au cours du XIII^e siècle et sont généralement considérés comme signes d'une certaine ancienneté. Le second fragment, moins bien conservé, ne remet pas en cause cette chronologie.

‡ UNE ENCEINTE SEIGNEURIALE ‡

À partir de ces données de fouille, il est possible de restituer l'ébauche d'un plan général pour ce premier état du château du Guildo (fig. 7). Bien que l'on ne connaisse pas la morphologie originelle de l'éperon, la superficie interne de l'enceinte peut être estimée à 3 700 m². Elle est organisée en deux espaces séparés par un fossé doublé d'un talus dont la dénivellation totale peut être estimée à trois mètres, sans compter la probable palissade surmontant le talus. Une porte dont les fortes fondations indiquent une certaine monumentalité, voir une fonction défensive, assure la communication entre les deux espaces. La

position de cette porte, totalement désaxée vers l'est, reste inexplicquée. De même, les vestiges restent trop partiels pour permettre toute hypothèse de restitution précise, même si son insertion dans une tour-porche reste très plausible. On ignore également l'emplacement de l'accès à l'enceinte. Il reste cependant très probable qu'il se situait au sud, depuis le plateau via la basse-cour.

L'espace nord, à la pointe de l'éperon, abrite un bâtiment construit au moins partiellement en maçonnerie. Cette vaste maison de plus de 100 m² au sol est elle-même cloisonnée et abrite à l'ouest, une aire domestique autour d'un ou plusieurs foyers. Sa partie orientale semble dévolue aux chevaux. Les vestiges mis au jour s'apparentent à ceux des maisons mixtes, courantes en Europe à cette période et largement documentées en Bretagne⁵. La présence de tels bâtiments en milieu castral reste cependant beaucoup plus rare mais peut être rapprochée des vestiges médiévaux, probablement liés à une occupation seigneuriale, réoccupant une portion de l'oppidum gaulois de Saint-Symphorien à Paule⁶. Une originalité de la maison du Guildo réside dans la présence très probable d'un étage dont on peut penser qu'il

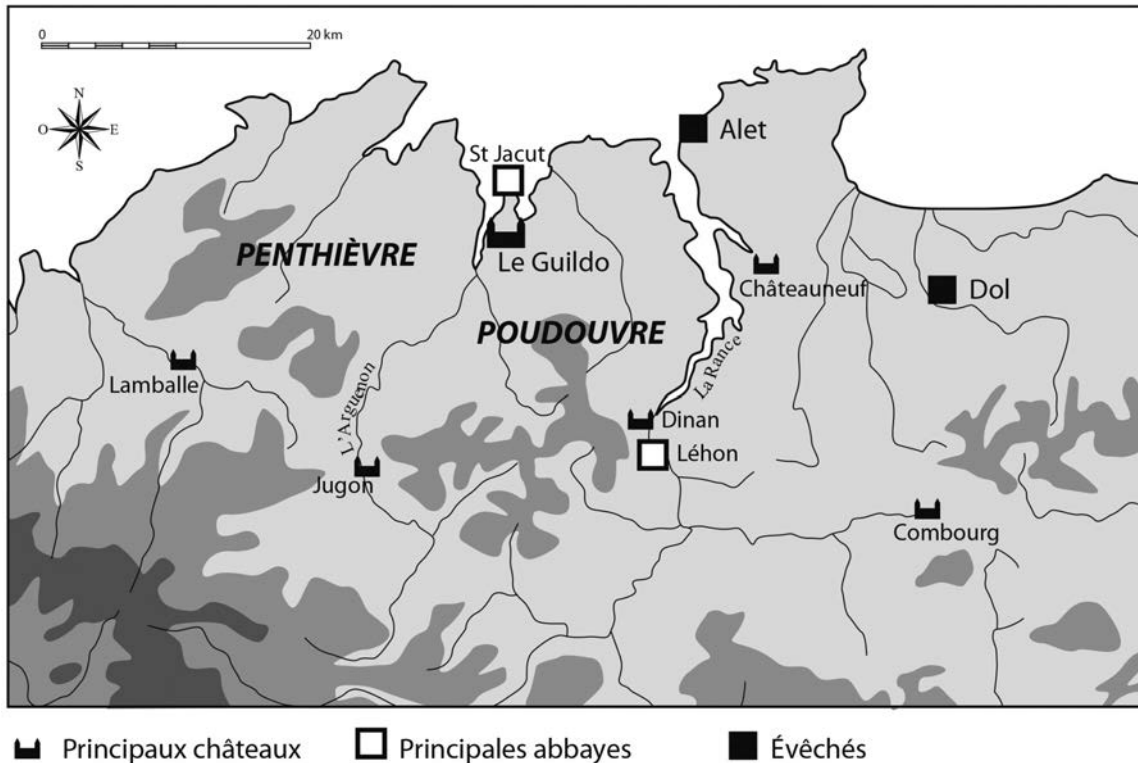


Fig. 8 : Localisation des principaux lieux de pouvoir aux confins du Penthièvre et du Poudouvre aux XI^e-XII^e siècles.

abritait les fonctions résidentielles et de représentation. L'accès à cet étage pouvait être formé par un escalier rampant sur la façade sud. La surface du bâtiment et sa position centrale dans l'organisation de l'espace montrent par ailleurs la fonction privilégiée de cette maison dans l'enceinte et son assimilation à un véritable logis seigneurial.

‡ ÉLÉMENTS POUR UNE MISE EN CONTEXTE HISTORIQUE ‡

Le château du Guildo est très peu documenté. Les sources écrites sont totalement absentes avant le XIII^e siècle, où seul le « *portus* » est mentionné⁷. De même, les documents sont peu abondants concernant le nord de la péninsule bretonne avant le XIII^e siècle. Des travaux récents apportent toutefois un nouvel éclairage sur le contexte historique local pour les X^e-XII^e siècles⁸.

Le territoire compris entre l'Arguenon et la Rance, où est situé le Guildo porte le nom de Poudouvre (fig. 8). Il relève de l'ancien comté carolingien d'Alet, passé sous domination des comtes de Rennes avant la fin du X^e siècle. La disparition de la lignée comtale et l'émiettement des pouvoirs, lié notamment à la fondation de l'évêché de Dol, voient l'émergence au XI^e siècle des nouvelles familles châtelaines de

Combourg et de Dinan, liées aux vicomtes d'Alet. Ces derniers sont mentionnés jusqu'à la fin du XII^e siècle, où ils prennent le nom de vicomtes de Poudouvre. À partir des années 1030, l'Arguenon marque la frontière orientale du Penthièvre, vaste apanage confié à son frère Eudes par le comte de Rennes Alain, lors de son accession au titre ducal. Cette branche « Eudonide », qui prend le titre de comte de Bretagne, tente très tôt d'étendre son emprise vers l'est, dans l'ancien comté d'Alet jusqu'aux confins de la Normandie. Elle entretient notamment des rapports étroits durant tout le XI^e siècle avec l'abbaye de Saint-Jacut qui se voit donner des terres sur les possessions que les Eudonides ont reçues outre-Manche pour leur participation à la conquête de l'Angleterre avec Guillaume.

C'est dans ce contexte mouvant et tourmenté que s'inscrit la fondation du château du Guildo, sans qu'il soit possible d'identifier avec certitude ses détenteurs. La position géographique du château, sur la rive droite de l'Arguenon, laisse supposer qu'il fut construit pour contrôler l'estuaire du fleuve et la frontière du Penthièvre. Dans ce contexte, il relevait probablement d'un pouvoir situé dans la mouvance des vicomtes d'Alet. L'apparition au début du XIV^e siècle d'une Marie du Guildo, issue de la famille de Dinan-Montafilan, renforce cette hypothèse.



Fig. 9 : Portion occidentale du fossé sud. On remarque très nettement le profil du premier état du fossé, sous la fondation de la tour polygonale.



LA RECONSTRUCTION DU CHÂTEAU AU XIII^e SIÈCLE



Les ultimes niveaux d'occupation de la maison principale de l'enceinte sont recouverts d'un mélange de pierraille et de mortier de loess que l'on peut interpréter comme les déchets de la récupération des murs lors d'un démontage systématique de la construction et le nivellement de l'ancien espace de la maison. Ces remblais sont recouverts par des niveaux de chantier mêlant éclats de pierre et aires de gâchage de mortier de chaux. À la même période, le fossé séparant l'espace intérieur est rebouché avec les matériaux du talus qui le bordait. De même, les poteaux de la tour-porche, à l'ouest, sont arrachés et le terrain nivelé à l'aide de sable et d'éclats de pierre. Toutes ces traces témoignent d'un très important chantier sur toute la surface du château, mêlant « déconstruction » des structures existantes et mise en œuvre d'une nouvelle forteresse, en maçonnerie. De ce premier château de pierre, il ne reste qu'assez peu d'éléments, mis peu à peu en évidence, et qu'il faut remettre en ordre.

‡ LE FRONT DÉFENSIF SUD ‡

Les premiers indices de la présence d'un château de pierre primitif ont été observés dès les premières années de l'étude. L'analyse architecturale générale réalisée en 1994, et notamment l'étude du fossé sud, avait déjà reconnu deux phases de creusement dans le fossé séparant le château du plateau, au sud, très distinctes dans la portion située à l'ouest de l'entrée. Un premier état du fossé est conservé au nord. Il présente une escarpe régulière et un fond plat large d'un mètre environ. L'amorce de la contre-escarpe est conservée à la base de la tour polygonale et de la tour occidentale du châtelet (fig. 9). Ces deux constructions lui sont donc postérieures et ont entraîné l'élargissement du fossé vers le sud. La tour du châtelet s'appuie contre une maçonnerie qui présente un appareil très régulier de pierre de taille, disposé en assises, sans utilisation d'éléments en remploi, dont la base se prolonge par un glacis recouvrant l'escarpe du fossé. Il est possible d'attribuer à cette construction les fondations d'un bâtiment quadrangulaire, très arasé, mis au jour à l'arrière du châtelet, en connexion avec des bribes de niveaux livrant quelques fragments de céramique datables du XIII^e siècle.

À l'est, le fossé n'a été que très peu modifié lors des phases postérieures (fig. 10). On retrouve sa morphologie très régulière, avec son fond plat et sa contre-escarpe très soignée. Du côté du château,

l'escarpe marque l'emplacement de tours anciennes par le dégagement de deux bases talutées taillées en glacis dans le socle rocheux. Les deux tours d'origine ont disparu, remplacées par la tour orientale du châtelet au XIV^e siècle et par une nouvelle tour d'angle au XV^e siècle. Ces observations, ainsi qu'un relevé topographique très détaillé de l'ensemble de l'escarpe du château, mettent en évidence la présence de glacis semblables aux angles nord-ouest et nord-est, ainsi qu'un troisième beaucoup plus dégradé dans l'angle sud-ouest du château (fig. 11). Entre les tours, au pied des courtines, le rocher a été soigneusement retaillé en escarpe régulière, formant une pente à plus de 70 % de déclivité. Deux excroissances, visibles sur le front nord et sur le front est, signalent la présence de tours quadrangulaires, dont une seule est conservée au nord.

Aucune des tours d'angle d'origine ne subsiste. Les deux tours du front nord ont été totalement reconstruites à la fin du XIV^e siècle. Quelques blocs marquent la base de la tour nord-ouest, dans une entaille destinée à bloquer la fondation sur le rocher. Des travaux préparatoires à l'édification d'une nouvelle tour sud-ouest ont été entrepris, mais la construction n'a jamais été réalisée.

‡ LES VESTIGES D'UN RICHE LOGIS ADOSSÉ À LA COURTINE NORD ‡

Ces premières observations, essentiellement topographiques, sont corroborées par les données de l'étude archéologique. L'essentiel des vestiges est concentré dans l'angle nord-ouest du château. Ainsi, une grande partie de la courtine nord est attribuable à cette période. Sa maçonnerie se caractérise à l'extérieur par un parement en moyen appareil, parfaitement assisé, conservée sur une élévation de 8 m environ, à la base de la partie centrale de la courtine. Elle inclut les vestiges d'une tour quadrangulaire. Par endroits, l'alternance des gneiss clairs et des micaschistes plus foncés forme un décor en damier. À l'intérieur, la construction montre également une mise en œuvre très soignée, en moyen appareil de micaschiste. L'analyse de la construction met en évidence plusieurs phases d'aménagement. Dans ses dispositions finales, ce bâtiment présente au centre un volume occupé par un sous-sol éclairé par une meurtrière et un soupirail surmonté d'une vaste salle en rez-de-cour (15 m x 6 m environ). Au nord, une cheminée occupe le centre du mur. Une porte s'ouvre à l'ouest de la cheminée, en communication avec une petite pièce située sur la tour carrée. Cette disposition permet sans doute de voir ici la présence d'un oratoire.





Fig. 10 : Portion orientale du fossé sud. On remarque glacis taillés dans le rocher, signalant la présence d'anciennes tours.



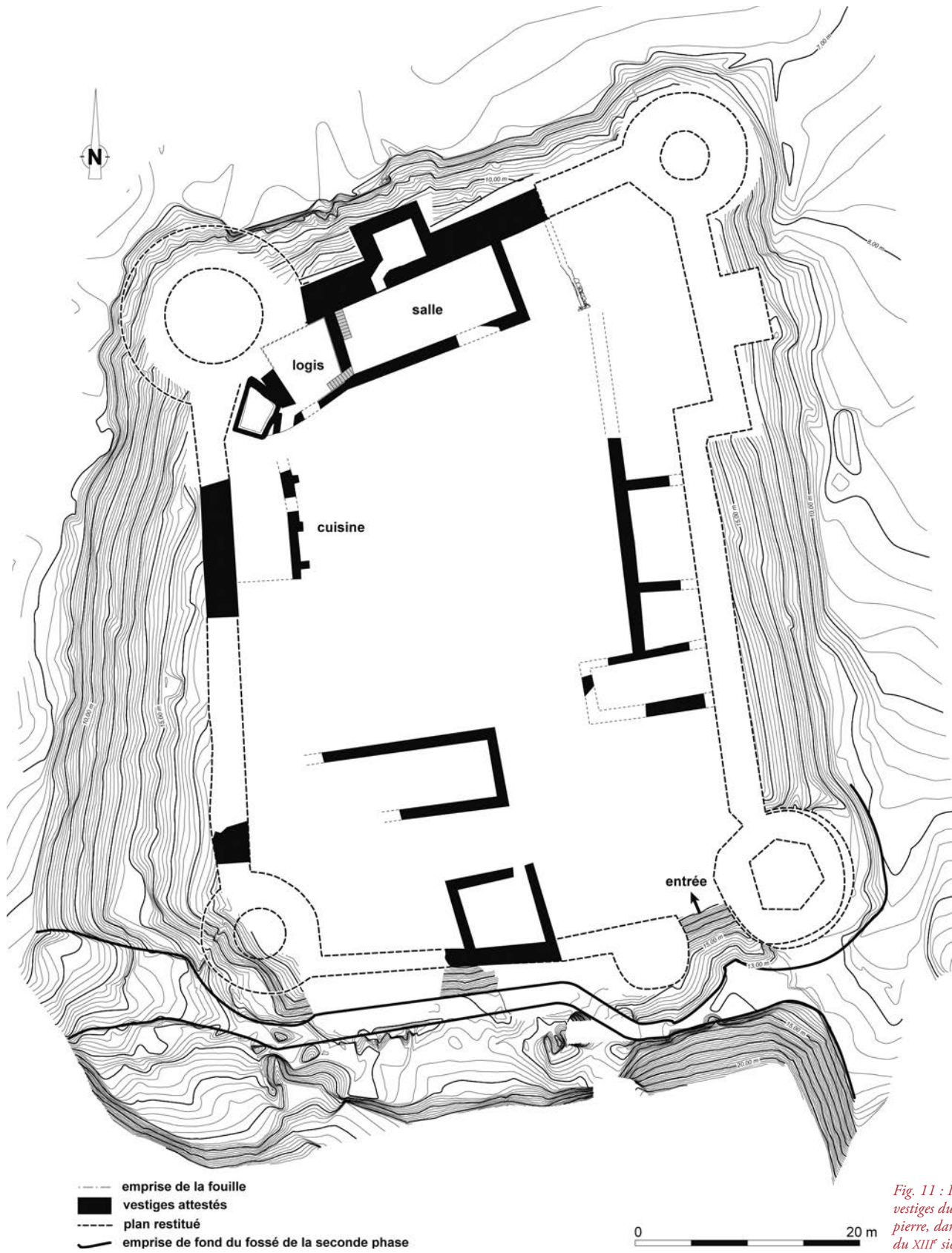



Fig. 11 : Plan général des vestiges du premier château de pierre, dans son état de la fin du XIII^e siècle.



Fig. 12 : Vue des vestiges de la chambre basse et restitution partielle de ses décors, depuis le nord-ouest (infographie S. Jean et ault/Inrap).

À l'ouest, un corps de bâtiment formant un léger retour d'angle est accolé au pignon de la salle. Sa fouille a livré les vestiges d'une chambre dont les murs sont recouverts d'un enduit peint, assez altéré mais encore lisible (fig. 12). Les parois montrent un décor de faux-appareil à double joint, peint en blanc sur un badigeon ocre-rouge. Le centre de chacun des blocs dessiné porte un décor figurant un oiseau sur les parois sud et nord, une fleur à six pétales sur la paroi orientale. Le même décor floral devait être présent sur la paroi ouest, presque totalement détruite. Une fenêtre ouvre sur la cour. Un escalier de 6 marches, rampant sur le mur sud, permet d'accéder à une porte ouvrant sur le pignon de la salle. Il est très probable que cette chambre était surmontée d'une seconde, accessible depuis la salle par un escalier rampant sur le pignon.

Les décombres liés à la destruction de ces chambres livrent un grand nombre de fragments d'enduits

portant les traces d'une riche polychromie (bleu, rouge, noir, jaune, blanc) correspondant à un décor présent dans les parties hautes du bâtiment arasé (fig. 13). Ce décor reste malheureusement impossible à restituer, même si une suite de motifs héraldiques reste l'hypothèse la plus probable. La fouille livre également un grand nombre de fragments de vitraux, parmi lesquels plusieurs portent un décor de grisaille. À l'ouest du bloc de chambre, les vestiges de cette période ont été très largement altérés par les travaux de construction d'une cuisine et de la tour attenante, vers 1400. Toutefois, la fouille a mis au jour une citerne creusée dans la roche sur une profondeur de près de 3 m. Cette citerne est alimentée par un fossé drainant les eaux de pluie depuis la cour. Au sud de la citerne, la fouille a dégagé les vestiges très dégradés d'un bâtiment adossé à la courtine ouest, dont la base appartient à cette période. Ce bâtiment présente deux états d'aménagement. Dans sa disposition finale, le mur oriental est renforcé par trois contreforts vraisemblablement destinés à contrebuter la poussée d'une voûte couvrant le bâtiment. Ce type de couverture pourrait permettre de replacer ici la cuisine.

‡ UN RETOUR DU LOGIS CONTRE LA COURTINE ORIENTALE ‡

Le pignon oriental de la salle et du sous-sol présente des traces de percements signalant la communication vers des bâtiments occupant l'angle nord-est du château. Ils ont été totalement détruits lors de la reconstruction complète de cette partie de la forteresse à la fin du XIV^e siècle et on en ignore totalement la disposition. Plus au sud, la poursuite de la fouille ces dernières années a mis au jour les vestiges très dégradés d'un bâtiment adossé à la courtine orientale (fig. 14).

Quatre maçonneries perpendiculaires à la courtine ont été dégagées. Elles sont coupées par la construction de la courtine ou lui servent d'appui et lui sont donc antérieures. Aucun retour de maçonnerie ne leur apparaît lié à l'ouest. On note toutefois que les maçonneries ont toutes deux été épierrees à leur extrémité occidentale. Cette interruption concorde avec les traces d'un creusement large d'1 m environ, qui n'a que très peu entamé le substrat rocheux ; il est comblé de gravats et correspond probablement à l'épierrage d'une ancienne maçonnerie formant la façade. Tous ces éléments permettent d'attester la présence d'un corps de bâtiment adossé à la courtine orientale dès cette période. On ne connaît pas l'extension exacte de ce bâtiment,

et l'arasement important de ses maçonneries, parfois leur destruction totale, ne permet pas d'en restituer la volumétrie, ni la fonction. On note par ailleurs qu'aucun vestige de la courtine de cette période n'est conservé sur ce front du château.

‡ UN VASTE BÂTIMENT AU SUD DE LA COUR ‡

Dans la cour, les vestiges de plusieurs tronçons de fondations, conservées sur une assise, dessinent les contours d'un vaste bâtiment, d'une longueur d'au moins 13 m pour une largeur dans l'œuvre de 5 m environ. On ignore la fonction de cette halle, dont le plan est orienté sur un axe est-ouest.

‡ ÉLÉMENTS DE DATATION ‡

La mise en place de cette première fortification de pierre est concomitante de la destruction de l'enceinte de terre antérieure. Le mobilier céramique et métallique (cf. *supra*) ainsi que deux oboles de Jean I^{er}, mises au jour dans les niveaux de mise en place de la chambre aux enduits et frappées entre 1265 et 1270⁹, permettent donc de situer la destruction de l'enceinte de terre et la mise en œuvre du château de pierre très vraisemblablement dans la première moitié du XIII^e siècle.

‡ LE GUILDO :
UN CHÂTEAU IMPORTANT AU XIII^e SIÈCLE ‡

Tous ces éléments, bien que souvent très ténus, dessinent le plan cohérent d'un château quadrangulaire (fig. 11 et fig. 15). Trois angles sont flanqués d'une tour circulaire. Le quatrième, au sud-est, conserve les glacis de deux tours très rapprochées signalant un châtelet d'entrée. Deux tours carrées complètent le dispositif, au nord et à l'est. L'implantation de ce nouveau château a nécessité des travaux colossaux de terrassement en pleine roche, pour dégager des glacis réguliers épousant la base des tours. Ces travaux ont certainement mobilisé une main-d'œuvre abondante et spécialisée. Ils ont fourni au moins partiellement les matériaux nécessaires à la mise en œuvre des maçonneries.

Les bâtiments sont organisés autour de la cour, qui semble précédée d'une sorte d'avant-cour occupant l'angle sud-est. Le logis occupe l'ensemble du front nord. Il s'organise autour d'une grande salle située au centre. Les vestiges et les éléments trouvés en fouille attestent de la grande qualité architecturale de cet ensemble, soulignée par des décors peints et des vitraux très riches. Les autres bâtiments devaient

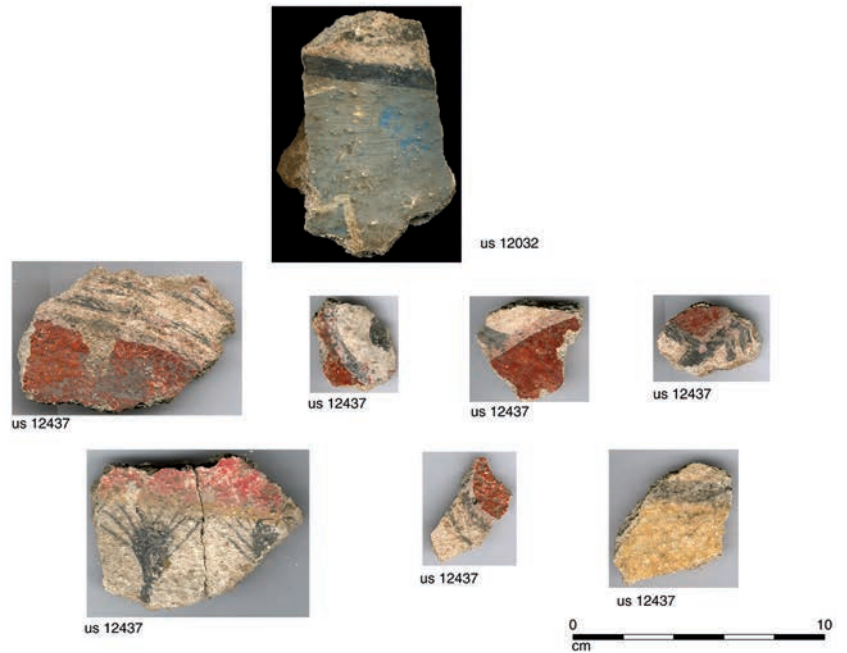


Fig. 13 : Fragments de vitraux et d'enduits peints provenant des débris de la chambre (cliché F. Labaune-Jean/ Inrap).

*De haut en bas
Fig. 14 : Vue des vestiges du
bâtiment oriental, depuis
le nord, arasés lors de la
construction d'un logis
au XIV^e siècle.*

*Fig. 15 : Hypothèse de
restitution architecturale du
château du Guildo à la fin
du XIII^e siècle (restitution
E. Esnault/Inrap).*



abriter les fonctions domestiques et de service, parmi lesquelles seule la cuisine peut être reconnue, près de l'angle nord-ouest.

Le nouveau château construit en ce début du XIII^e siècle apparaît donc comme un projet particulièrement ambitieux, intégrant le système du flanquement des murailles par des tours saillantes, généralement circulaires, régulièrement réparties sur tout le périmètre de l'enceinte ; système qui apparaît dans le domaine royal français à la fin du XII^e siècle. Le projet est également ambitieux par sa monumentalité et le soin apporté à sa construction, synonymes de moyens engagés particulièrement conséquents.

Aucune source écrite ne donne le nom du commanditaire de ce château. Cependant, comme pour la période antérieure, les travaux historiques récents permettent d'éclairer le contexte de ces travaux et de les relier à l'histoire du Penthièvre. À la fin du XII^e siècle, la Bretagne est sous domination des Plantagenêt. Henri II a mis la main sur le duché en 1166, puis l'a légué à son fils naturel. Au début du XIII^e siècle, l'Empire Plantagenêt s'effrite. Les capétiens reprennent le contrôle de la Normandie en 1204. La Bretagne connaît alors une période de tourmente, oscillant entre partis Plantagenêt et Capétien. La princesse Alix, héritière du duché, est dans un premier temps promise à Alain de Goëlo, héritier des Penthièvre et prétendant légitime au titre ducal. Le jeune âge de l'héritier et la grande versatilité de son entourage soulèvent le risque de voir la Bretagne rejoindre une fois encore le clan Plantagenêt. Devant ce péril, le roi de France Philippe Auguste écarte l'héritier des Penthièvre au profit d'un prince capétien, Pierre de Dreux, en 1213. Les Eudonides paient alors au prix fort leur allégeance à Henri II. Ils perdent notamment le contrôle du Poudouvre, la frontière orientale du Penthièvre étant fixée sur l'Arguenon. Il apparaît donc probable que cette modification importante de la géographie féodale s'accompagne de la mise en place d'un nouveau château au Guildo, probablement construit, ou au moins contrôlé, par le nouveau pouvoir afin de marquer l'autorité ducal sur la région.

L'étude archéologique  du château du Guildo apporte des éléments totalement inédits pour l'his-

toire du monument, et au-delà pour l'histoire de la Bretagne médiévale. En dehors des enquêtes déjà anciennes recensant les ouvrages de terres (mottes et enceintes), bien peu d'études ont été menées à ce jour sur les premières formes castrales en Bretagne. En mettant en évidence l'aménagement d'un éperon barré dès le XI^e siècle, la fouille du Guildo témoigne en outre de la mise en œuvre au Moyen Âge d'une forme de fortification que l'on attribue généralement aux périodes protohistoriques. Cette forme pourrait bien être relativement fréquente en Bretagne, comme en témoignent plusieurs exemples repérés par Alain Provost lors de prospections en centre Bretagne, et dont témoigne le site de Castel-Cran en Plélauff, fouillé à la fin du XIX^e siècle¹⁰. Cette découverte complète également les données des fouilles préventives, dont celle de la première enceinte du château de Guingamp, et témoigne de la grande variété des formes castrales autour du modèle archétypal de la « motte ».

De même pour la période suivante, la fouille du Guildo est l'un des rares témoignages archéologiques d'un grand château de pierre antérieur aux guerres de successions de Bretagne. Il documente notamment la période de l'introduction de formes architecturales nouvelles, inspirées des forteresses royales. À l'instar du shell-keep de type anglo-normand construit à Guingamp au XII^e siècle, le château du Guildo témoigne de la diffusion des modèles architecturaux au gré des commandes par une élite politique très mobile et déjà ouverte sur le monde de son époque, loin des visions régionalistes trop souvent mises en avant.

Par ailleurs, en remontant la fondation de plus de deux siècles et en mettant en évidence la présence d'un grand château de pierre dès la première moitié du XIII^e siècle, la fouille du Guildo montre l'intérêt de fouilles d'ampleur et la difficulté d'appréhender les sites castraux, souvent complexes, par de simples sondages. Elle réaffirme également avec force la nécessité du dialogue entre historiens des textes et historiens du sol, afin de mieux tirer parti de sources souvent lacunaires pour les premiers ; de vestiges arasés, incomplets ou mal datés pour les seconds.



NOTES

1. TRÉGUY E.-M., « Le Guildo », art. cit., p. 155-195.
2. L'essentiel de l'éperon est constitué de micaschiste, traversé du nord au sud d'un filon de dolérite, large de 12 à 14 m, approximativement au centre du château.
3. La présence de mobilier antique, mêlé à du mobilier pleinement médiéval, dans les remblais du fossé n'apparaît pas à ce titre significative.
4. BEUCHET L., DUFURNIER D., FICHET DE CLAIRFONTAINE F., « Les ateliers de potiers... », art. cit., p. 71-120.
5. COMTE P., BATT M., « Maison-mixte... », art. cit., p. 21-38.
6. MÉNEZ T., *Les enclos de Saint-Éloy*, op. cit.
7. CHÉDEVILLE A., TONNERRE N.-Y., *La Bretagne féodale*, op. cit., p. 378.
8. MORIN S., *Trégor, Goëlo, Penthièvre...*, op. cit. ; GUILLOTOT H., « Des vicomtes d'Alet... », art. cit., p. 201-215.
9. PILET-LEMIÈRE J., BEUCHET L., « Deux oboles... », art. cit., p. 229-231. Ces monnaies ne sont plus en circulation dès la mort du prince,

en 1286, ce qui donne un *terminus* pour cette phase de travaux qui est déjà la troisième identifiée

10. DE KERFLANCHEC'H-KERNEZNE C., « Castel-Cran... », art. cit., p. 111-141. Cette fortification a été datée du IX^e siècle sur l'identification erronée d'une monnaie attribuée à Erispoë. Il pourrait s'agir en fait d'une copie d'un denier carolingien, type monétaire fréquent jusqu'au XII^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

- BEUCHET L., DUFURNIER D., FICHET DE CLAIRFONTAINE F., « Les ateliers de potiers médiévaux de Fontenay à Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) du XI^e au XIV^e siècle », *Archéologie médiévale*, t. 28, 1998, p. 71-120.
- CHÉDEVILLE A., TONNERRE N.-Y., *La Bretagne féodale*, Rennes, Ouest-France université, 1987.
- COMTE P., BATT M., « Maison-mixte et bâtiment à plan absidal en Bretagne et dans le Limousin du XI^e au XVI^e siècle », ALEXANDRE-BIDON D., PIPONNIER F., POISSON J.-M., *Cadre de vie et manières d'habiter, XI^e-XVI^e siècle. VIII^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale*, Paris, Musée national des arts et traditions populaires, 11-13 octobre 2001, Paris, CRAHM, 2006, p. 21-38.
- DE KERFLANCHEC'H-KERNEZNE C., « Castel-Cran, IX^e siècle, une obole inédite d'Erispoë (851-857) », *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. 10, 1892, p. 111-141.
- GUILLOTOT H., « Des vicomtes d'Alet aux vicomtes de Poudouvre », *Annales de la Société d'histoire de Saint-Malo*, 1988, p. 201-215.
- MÉNEZ T., *Les enclos de Saint-Éloy à Paule (Côtes-d'Armor)*, rapport de fouille, Rennes, Service régional de l'archéologie de Bretagne, 2006.
- MORIN S., *Trégor, Goëlo, Penthièvre, le pouvoir des comtes de Bretagne du XI^e au XIII^e siècle*, Rennes, PUR, 2010.
- PILET-LEMIÈRE J., BEUCHET L., « Deux oboles de Jean I^{er} à l'écu en bannière découvertes à Créhen (Côtes-d'Armor) », *Bulletin de la Société française de numismatique*, 58^e année, n^o 10, décembre 2003, p. 229-231.
- TRÉGUY E.-M., « Le Guildo », *Bulletin de la Société archéologique de Saint-Malo*, 1906, p. 155-195.

